



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/250/Add.7
28 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-QUATRIEME SESSION
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET REPARTITION DES QUESTIONS
INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Huitième rapport du Bureau

1. A sa 10e séance, le 28 décembre 1989, le Bureau a examiné une demande présentée par la Roumanie (A/44/909), concernant l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée :

"Aide humanitaire d'urgence à la Roumanie".

2. A cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que cette question :

- a) Soit inscrite à l'ordre du jour;
- b) Soit examinée directement en séance plénière.
